



**PROCÈS-VERBAL**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 14 OCTOBRE 2012**  
**À 12h30**  
**L'ÉCOLE DES TROIS-SOLEILS**

**1. Ouverture de l'assemblée à 12h20, prise des présences et vérification du quorum**

**Étaient présents :**

**CSFN**

Jacques Fortier, président  
Seth Reinhart, vice-président et trésorier  
Tineka Simmons, commissaire  
Louis Arki, commissaire  
Réjane Vaillancourt, directrice générale  
Serge Gagnon, directeur de l'école des Trois-Soleils  
Audrey Mainville, adjointe administrative

**Membres:**

Julie Massicotte  
Samantha McDermott  
Katherine Canil  
Jennifer Wakegijig  
Eric Corneau  
Carine Chalut  
Luc Brisebois  
Jennifer Colepaugh  
Cindy-Ann Bryant  
Janet Rowsell  
Louis-Philip Pothier  
Catherine Lefebvre  
William McDonald  
Madeleine Cole

**Autres:**

Daniel Hubert  
François Ouellette  
Renée Lefebvre  
Christian Dufour

**2. Mot de bienvenue**

Jacques Fortier, président de la commission scolaire francophone du Nunavut, souhaite la bienvenue à tous les membres, commissaires et invités présents. Il les remercie de leur participation à la neuvième assemblée générale annuelle de la CSFN. Il informe les gens que la traduction simultanée de l'anglais vers le français et de l'anglais vers l'inuktitut sont disponibles.

### **3. Choix d'une présidence d'assemblée**

Proposition AGA- 83  
Que Daniel Hubert préside l'assemblée de l'AGA du 14 octobre 2012.

Proposée par Seth Reinhart, appuyée par Louis-Philip Pothier, adoptée à l'unanimité.

### **4. Choix d'un ou d'une secrétaire d'assemblée**

Proposition AGA-84  
Qu'Audrey Mainville agisse à titre de secrétaire d'assemblée pour l'AGA du 14 octobre 2012.

Proposée par Louis Arki, appuyée par Tineka Simmons, adoptée à l'unanimité.

Daniel Hubert procède à la vérification du contenu de la pochette remise aux membres dès leur arrivée.

### **5. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Proposition AGA-85  
Qu'il y ait des amendements apportés à l'ordre du jour de l'AGA du 14 octobre 2012.

Proposée par Louis Arki, appuyée par Louis-Philip Pothier, adoptée à l'unanimité.

Proposition AGA-86  
Que l'ordre du jour de l'AGA du 14 octobre 2012 soit adopté avec les modifications suivantes se lisant comme suit :

9. Rapports financiers ;
  - 9.1. Présentation du rapport financier vérifié de 2011-2012 et réception ;
  - 9.2. Adoption du budget 2012-2013 ;
10. Choix d'un vérificateur comptable pour l'exercice 2012-2013 ;
11. Rapport annuel ;
  - 11.1. Rapport annuel 2011-2012 de la direction générale ;
  - 11.2. Plan d'action 2012-2013 ;
12. Varia ;
  - 12.1. Entente concernant l'embauche entre les trois organismes francophones ;
  - 12.2. Nouvelle politique d'admission des élèves à l'éducation en français au Nunavut ;
  - 12.3. Activités plein air et culturelles ;
13. Mot de la fin ;
14. Levée de l'assemblée.

Proposée par Jacques Fortier, appuyée par Louis-Philip Pothier, adoptée à l'unanimité.

## **6. Lecture et adoption du procès-verbal du 4 décembre 2011**

Proposition AGA-87

Que le procès-verbal du 4 décembre 2011 soit adopté.

Proposée par Louis Arki, appuyée par Jacques Fortier, adoptée à l'unanimité.

## **7. Affaires découlant du procès-verbal du 4 décembre 2011**

## **8. Rapport 2011-2012 du président**

Jacques Fortier présente le rapport annuel 2011-2012 de la Commission scolaire francophone.

À sa première année à titre de président, monsieur Fortier félicite un nouveau membre au sein du conseil scolaire, récemment élu par acclamation mais absente de cette réunion, madame Manon Painchaud. Il présente ensuite les deux autres membres, monsieur Louis Arki et monsieur Seth Reinhart.

Monsieur Fortier mentionne toutes les réalisations de l'année 2011-2012 tout en prenant soin de remercier les organismes qui ont apporté un soutien important dans les actions posées par la commission scolaire.

Six questions sont soulevées par le public à la suite de la présentation du rapport :

Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est une école citoyenne ?

L'école communautaire citoyenne de langue française mobilise l'élève, le personnel éducatif, les parents et les partenaires du milieu communautaire, social, culturel, municipal, gouvernemental et économique, en vue de les engager de façon critique et démocratique à la vie politique, économique et socioculturelle de leur environnement local, national et global. L'école communautaire citoyenne vise la réussite des jeunes et de tous les membres de la communauté par un engagement social.

Avez-vous reçu une réponse concernant l'étude de faisabilité ?

Non, nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse provenant du ministère de l'Éducation du Gouvernement du Nunavut.

Est-ce que les besoins du Centre à la Petite Enfance Les Petits Nanooks ont été inclus dans cette étude ?

Oui, tout a été inclus. Il a toujours été prévu d'avoir un espace disponible pour la petite enfance.

Concernant la nouvelle politique d'admission des élèves à l'école, il est mentionné qu'il vous reste à travailler sur une politique concernant l'inscription et l'assiduité pour être conforme avec le règlement du ministère de l'Éducation. Quel est ce règlement ?

Y a-t-il un document de travail joint à ce règlement ?

Il s'agit de l'article 34 de la Loi sur l'éducation. Il faut élaborer et définir le temps de présence de l'élève en classe et la régularité de sa présence. Est-ce que le site internet de la CSFN est à jour ?

Nous rencontrons actuellement quelques difficultés concernant la mise en page du site internet. Nous sommes présentement à la recherche d'une personne francophone, sur place, qui serait disponible à travailler quelques heures sur le site internet. Nous faisons donc un appel à tous.

Proposition AGA-88

Que le rapport du président soit adopté.

Proposée par William McDonald, appuyée par Louis Arki, adoptée à l'unanimité.

## **9. Rapports financiers**

### **9.1 Présentation des rapports financiers vérifiés de 2011-2012**

Seth Reinhart présente les rapports financiers vérifiés.

Six questions sont soulevées par le public à la suite de la présentation des rapports financiers :

Pouvez-vous nous expliquer la différence entre honoraires et honoraires professionnels ?

Pour répondre à cette question, nous rejoignons, par téléphone, la comptable, madame Josée Beaucaire. Cette dernière mentionne que les honoraires professionnels sont par exemple des frais associés à la comptabilité, conseiller juridique et autres. Les honoraires se réfèrent aux services offerts par divers consultants tant pour l'école que pour la commission scolaire.

Pouvons-nous avoir les détails des déplacements et hébergement ?

Ce point comprend les déplacements en avion, l'hébergement en hôtel et les per diem en majorité des spécialistes, des consultants et des formations aux employés et commissaires. À cela s'ajoutent également les consultants qui travaillent avec nos élèves, à l'école des Trois-Soleils et à l'école Inuksuk. Puisqu'il y a un manque des ressources francophones à Iqaluit et que la CSFN cherche toujours à travailler avec des gens de qualité qui sont bien formés, il est essentiel d'avoir à défrayer ces coûts. Ceci est toujours dans l'intérêt de l'éducation des enfants.

Est-ce que la CSFN cherche vraiment à utiliser des ressources disponibles sur place avant de faire affaire avec des compagnies de l'extérieur ?

Oui, la CSFN cherche d'abord à utiliser des ressources locales. Encore une fois, dans l'intérêt du bon développement du système scolaire francophone du Nunavut, il est toujours essentiel de travailler avec des ressources compétentes et francophones et ce, même si elles sont au Québec ou en Ontario.

Est-ce que la CSFN a déjà élaboré une "politique d'achat chez nous" et est-elle en vigueur ?

Évidemment, il est toujours préférable pour nous d'acheter localement. Chaque montant du budget est prévu pour une fonction particulière et très précise. Il faut aussi s'assurer de satisfaire les critères de rendement du ministère de l'Éducation. Il est donc primordial pour nous de s'assurer de la qualité des services et des produits que nous achetons.

Dans le but de limiter les coûts, est-ce qu'une note détaillée des dépenses en frais d'honoraires, d'honoraires professionnels, de déplacements et d'hébergement pourrait être faite à l'interne plutôt que par la firme comptable ?

Cette solution pourrait être aussi envisageable pour l'explication des états financiers à venir.

Un point est apporté par un membre du public. Il est difficile d'approuver le budget pour 2012-2013 sans connaître le plan d'action de cette même année.

Proposition AGA-89

Que l'ordre du jour soit à nouveau modifié et se lise comme suit :

9. Rapports financiers ;

9.1. Présentation du rapport financier vérifié de 2011-2012 et réception ;

10. Rapport annuel ;

10.1. Rapport annuel 2011-2012 de la direction générale ;

10.2. Plan d'action 2012-2013 ;

11. Adoption du budget 2012-2013 ;

12. Choix d'un vérificateur comptable pour l'exercice 2012-2013 ;

13. Varia ;

13.1. Entente concernant l'embauche entre les trois organismes francophones ;

13.2. Nouvelle politique d'admission des élèves à l'éducation en français au Nunavut ;

13.3. Activités plein air et culturelles ;

14. Mot de la fin ;

15. Levée de l'assemblée.

Proposée par Jennifer Wakegijig, appuyée par Louis-Philip Pothier, adoptée à l'unanimité.

Puisqu'elle est proposée en cours d'assemblée, cette résolution est approuvée, à mains levées, par les deux tiers des membres.

## **10. Rapport annuel**

### **10.1. Rapport annuel 2011-2012 de la directrice générale**

Présentation du rapport annuel 2011-2012 par madame Réjane Vaillancourt.

Madame Vaillancourt présente le rapport en élaborant les points suivant : la participation des élèves, les programmes, le rendement des élèves, les ressources du milieu scolaire et le programme d'activités culturelles et parascolaires et aussi, l'appui au personnel et au développement.

Deux questions sont soulevées par le public à la suite de la présentation du rapport annuel 2011-2012 :

Qu'en est-il de l'enseignement de l'Inuktitut ? Est-ce que l'enseignement de cette langue fait toujours partie du programme scolaire ? Y a-t-il encore des fonds alloués à ce programme ?

Ce poste fait toujours partie de l'organigramme de la CSFN et est, encore à ce jour, à combler. Comme à chaque année, nous faisons face à la difficulté de trouver un enseignant capable de parler français et de donner la matière en inuktitut. Toutefois, tout comme nous l'avons fait l'an passé, la possibilité de faire des activités parascolaires en Inuktitut est toujours envisageable. Nous faisons une fois de plus un appel à l'aide.

Est-ce que l'option de réduire le nombre d'heures de service de l'orthopédagogue est une situation temporaire ou à long terme ? Si le nombre d'élèves augmente, ne devrait-on pas avoir plus de ressources ?

L'orthopédagogue compte parmi le personnel enseignant. La tâche de l'orthopédagogue relève de la direction d'école et pourrait être ajustée selon les besoins.

Proposition AGA-90 Réception par les membres du rapport annuel 2011-2012.
--

Proposée par Jennifer Wakegijig, appuyé par Carine Chalut, adoptée à l'unanimité.

## **10.2. Plan d'action 2012-2013**

Présentation, par Réjane Vaillancourt, de la troisième année du plan d'action 2009-2013 de la Commission scolaire. Elle précise les actions qui seront entreprises en 2012-2013.

Six questions sont soulevées par le public suite à la présentation du plan d'action 2012-2013 :

Nous pouvons lire, en pourcentage, l'augmentation du nombre d'élèves mais, à combien se situe ce nombre, en chiffre réel? Combien avons-nous perdu de clientèle scolaire pour cause de déménagement ou de changement d'école ?

Les réponses à la première question se retrouvent dans le document intitulé "Rapport annuel 2011-2012" contenu dans la pochette.

Il est suggéré d'ajouter un tableau indépendant comprenant le nombre d'élèves, chiffre réel et pourcentage, qui ont quitté au cours de l'année.

Pourquoi avons-nous une classe de 9<sup>e</sup> année puisqu'il y a un manque d'espace ?  
Qu'arrivera-t-il l'an prochain ?

Le but premier est d'accueillir nos élèves du primaire et du secondaire dans la même école afin qu'ils puissent bénéficier d'un enseignement à 100% en français.

Pouvons-nous avoir l'enseignement du français de la classe de 9<sup>e</sup> année de l'école des Trois-Soleils dans les locaux de l'école Inuksuk ?

Ce n'est peut-être pas impossible mais ce n'est pas ce que nous voulons. Nous voulons rapatrier nos élèves du secondaire à l'école des Trois-Soleils.

Est-ce que la CSFN s'est donné une limite maximum du nombre d'élèves par classe ?

Nous devons suivre les normes ministérielles.

Peut-on connaître à l'avance les dates du camp d'été ?

Le camp de la prérentrée est toujours offert durant les deux semaines précédant la rentrée scolaire. L'information apparaît dans le calendrier scolaire qui vous est envoyé tôt au printemps, dans l'info-parhélie et bien sûr dans les notes envoyées aux parents.

Offrir un programme international n'est pas nécessaire pour certains parents, pourquoi y mettre des énergies ?

Le Programme international est une évaluation internationale qui vise à mesurer les connaissances et les compétences des élèves et à fournir des renseignements sur une gamme variée de facteurs qui contribuent à la réussite des élèves, des écoles et des systèmes d'enseignement. Le plan d'action présenté mentionne seulement qu'on étudiera la possibilité d'offrir un tel programme.

Proposition AGA-91

Réception par les membres du plan d'action 2012-2013.

Proposée par Madeleine Cole, appuyé par Jennifer Wakegijig, adoptée à l'unanimité.

### **11. Adoption du budget 2012-2013**

Seth Reinhart présente le budget 2012-2013.

Proposition AGA-92

Que le budget 2012-2013 soit adopté tel que présenté.

Proposée par Seth Reinhart, appuyée par Louis Arki, adoptée à l'unanimité.

### **12. Choix d'un vérificateur comptable pour l'exercice 2012-2013**

Proposition AGA-93

Que la firme Gosselin et associés Inc. soit appelée à produire la vérification financière pour l'année fiscale 2012-2013.

Proposée par Seth Reinhart, appuyé par Louis Arki, adoptée à l'unanimité.

## 13. Varia

### 13.1. Entente entre les trois organismes francophones

On mentionne qu'il y avait dans le passé une entente entre l'Association des Francophones du Nunavut, la Garderie Les Petits Nanooks et la Commission scolaire francophone du Nunavut concernant l'embauche du personnel déjà sur place. Il faudrait penser à ajouter les autres organismes francophones. Le CPE convoquera sous peu les autres organismes afin de discuter d'une entente potentielle.

### 13.2. Nouvelle politique d'admission des élèves à l'éducation en français au Nunavut

Quels sont les grands changements apportés et à quoi serviront-ils ? Vers quoi mèneront-ils ?

Réjane Vaillancourt précise que les politiques doivent être revues à tous les trois ans. Elle invite les gens à lire la nouvelle politique d'admission. Elle est disponible sur le site internet de la CSFN.

### 13.3. Activités plein air et culturelle

Un mandat école art et plein air a déjà existé, est-il toujours en cours? Est-ce toujours un désir dans le développement de vie de l'école ?

Serge Gagnon, le directeur de l'école des Trois-Soleils explique que les vendredis soleil sont maintenant deux après-midis par semaine. L'enseignement des arts et de la musique y prennent place. En ce qui concerne le plein air, l'activité du ski de fond est offerte par certains enseignants à certains moments au cours de l'hiver. Il est à noter que vingt minutes d'activité physique par jour doivent être enseignées pour tous les groupes.

Nous sommes invités à utiliser le gymnase de l'école Aqsarniit pour certains groupes. Les autres groupes utilisent la grande salle ou vont à l'extérieur. Il ne faut pas oublier que nous allons aussi à la piscine pour nager et à l'aréna pour patiner.

Le président d'assemblée invite les gens à s'adresser directement à la direction de l'école ou au bureau de la Commission scolaire pour des questions concernant, par exemple, l'utilisation du mur d'escalade ou la fréquence des cours d'éducation physique.

## 14. Mot de la fin

Jacques Fortier remercie l'équipe de travail, le conseil d'administration et les membres pour leur participation. Il rappelle que la commission scolaire est ouverte à toutes questions et suggestions sur les activités et projets. Une invitation est lancée aux membres à se présenter lors des réunions publiques du conseil administratif. Il remercie le président d'assemblée, monsieur Hubert, pour son bon travail. Il remercie aussi monsieur Corneau pour ses services à titre d'interprète.

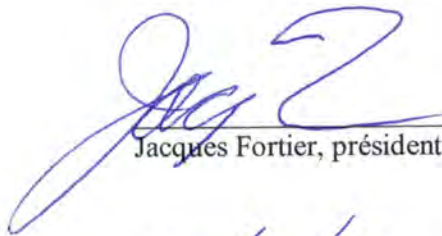
Tirage de différents articles promotionnels.

## 15. Levée de l'assemblée

Proposition AGA-94 On propose la levée de l'assemblée de la CSFN à 15h00.
--

Proposée par Madeleine Cole, adoptée à l'unanimité.



  
\_\_\_\_\_  
Jacques Fortier, président

10/10/13  
Date

  
\_\_\_\_\_  
Audrey Mainville, secrétaire d'assemblée

10/10/2013  
Date